

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 MARS 2018**

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Vivaroise de Vivier-Au-Court, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 21 mars 2018

M. DECOBERT Philippe, **M. LEBRETON** Philippe, **M. MILARD** Jean-Louis, **M. DROUARD** André, **M. LEPAGE** Guy, **M. PETITDAN** René, **M. NORMAND** Michel, **M. DULIN** Michel, **M. DELFORGE** Pierre, **M. COLINET** Jean-Paul, **Mme BANOUH** Fatiha, **M. BARTHELEMY** Alain, **M. CHAOUCHI** Salah (à partir du point 9), **M. DARKAOUI ALLAOUI** Darkaoui, **Mme DISANT** Marie, **M. DUFLOX** Michael, **M. FOSTIER** Patrick, **M. HUART** Yves, **Mme JOSEPH** Else, **Mme LEJEUNE** Simone, **M. MARECHAL** Guillaume, **M. MARQUET** André, **Mme MILLET** Sandrine (à partir du point 9), **Mme MOSER** Marie-José, **M. RAVIGNON** Boris, **M. WUATELET** Arnaud (à partir du point 7), **Mme CAPRON** Annie, **M. DALLA ROSA**, **M. DUMONT** Christophe (à partir du point 6 au point 23), **Mme FLORES** Maryse (jusqu'au point 9), **M. PAILLA** Philippe (jusqu'au point 9), **Mme PIGEAUD** Mélanie (à partir du point 7), **M. LUCZKA** Guillaume, **M. PINTEAUX** Jean-Luc, **M. SCHUBER** Jean-Claude, **M. MAROT** Christophe, **Mme MINEUR** Sarah, **M. MARTINOT** Daniel, **M. GREGOIRE** René, **Mme MEURIE** Dominique, **M. LENOBLE** Bernard, **M. ROUMY** Daniel, **M. PETITFRERE** Robert, **M. DERUISSEAU** Dominique, **Mme MAHUT** Raymonde, **M. GODIN** André, **M. LANDART** Denis, **M. RENVOY** Jean-Pierre, **M. CLAUDE** Philippe, **M. CALVI** Gérard, **M. STRINGER** Bernard, **M. DEBAIFFE** Ghislain, **M. FREROT** Jean-François, **Mme HUBERT-KRANTZ** Marie Françoise, **M. GIBARU** Bernard, **M. WAFFLARD** Dominique, **M. CLAUDE** Jean-Luc, **Mme RIBET** Béatrice, **Mme DEBREUX** Marie-Pierre, **M. KRAUSS** Gérard, **Mme MAJCHRZAK** Joëlle, **M. BONHOMME** François, **M FELIX** Daniel, **M. GILLET** Frédéric, **M. BESSADI** Farid, **Mme DE BONI** Marzia, **M. DISCRIT** Yannick, **M. HERBILLON** Didier, **Mme HUCORNE** Monique, **Mme HUSSON** Elisabeth, **M. MARCOT** Franck, **Mme SILICANI** Marie-Inès, **Mme BERTELOODT** Odile, **M. BONHOMME** Bertrand (à partir du point 7), **M. AUPRETRE** Denis, **M. CARBONNEAUX** Gérard, **M. DUPUY** Jérémy, **Mme LANDART** Evelyne, **M. BOUCHER** Jean-Louis, **M. MANZONI** Thierry, **Mme NICOLAS-VIOT** Dominique, **M. CHANOT** Jean-Christophe, **M. DUTERTRE** Patrick, **Mme GLACHANT** Geneviève, **M. BAILLY** Christophe, **M. BUSSIERE** François, **M. PIERQUIN** Bernard.

M. BEAUFHEY Alain suppléé par **Mme JACQUES** Marie-Laure, **M. WATELET** Roger suppléé par **M. HERBULOT** Eric.

Ont donné pouvoir :

Mme AIT MADI Virginie pouvoir à **M. CHAOUCHI** Salah (à partir du point 9), **Mme CORME** Véronique pouvoir à **Mme BANOUH** Fatiha, **Mme HANNOTIN** Françoise pouvoir à **M. HUART** Yves, **Mme LEQUEUX** Armelle pouvoir à **M. MARQUET** André, **M. PAILLA** Philippe pouvoir à **M. DALLA ROSA** Sylvain (à partir du point 9), **Mme JALOUX** Ginette pouvoir à **M. CLAUDE** Philippe, **M. BRANZ** Cédric pouvoir à **M. MILARD** Jean-Louis, **M. APOTHELOZ** Christian pouvoir à **Mme HUSSON** Elisabeth, **Mme LOUIS** Rachelle pouvoir à **M. HERBILLON** Didier.

Etaient excusés :

M. BANA Mistral, **Mme DUVAL** Cendrina, **M. MOINE** Eric, **M. ALEXANDRE** Thierry, **M. WELTER** Christian, **M. LECOULTRE** Florian, **M. CANOT** Philippe.

Etaient absents :

M. COLSON Robert, **Mme BIHIN** Audrey, **M. NARDAL** Ahmet, **Mme LAIR** Mandy, **M. LOTTIN** Patrick, **M. HELLER** Christophe.

Membres en exercice : 110

Membres présents et représentés :

Du point 1 à 5 : 83 présents et 8 pouvoirs donnés.
Au point 6 : 84 présents et 8 pouvoirs donnés.
Aux points 7 et 8 : 87 présents et 8 pouvoirs donnés.
Du point 9 à 22 : 87 présents et 10 pouvoirs donnés.
Du point 23 à 32 : 86 présents et 10 pouvoirs donnés.

Le Conseil communautaire a désigné **M. DROUART** André et **Mme NICOLAS-VIOT** Dominique en tant que secrétaires de séance.

Le Conseil communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

1. CC180327-15 ASSEMBLEES – COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 FEVRIER 2018

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 83 membres présents et 8 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **ADOpte** le compte-rendu du Conseil communautaire du 6 février 2017.

2. CC180327-16 ASSEMBLEES – DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DU 30 JANVIER 2018

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 83 membres présents et 8 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** des délibérations prises par le Bureau communautaire sur délégation du Conseil communautaire.

3. CC180327-17 ASSEMBLEES – DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 83 membres présents et 8 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur le Président.

4. CC180327-18 ASSEMBLEES – MAJORATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU PRESIDENT D'ARDENNE METROPOLE – MAINTIEN DU TAUX

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 83 membres présents et 8 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **REJETTE** cette augmentation et maintient l'indemnité du Président à 79% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, taux déterminé par la délibération n°cc140415 du conseil communautaire du 15 avril 2014
- **PRECISER** que les autres dispositions de la délibération du conseil communautaire du 15 avril 2014 demeurent inchangées.

5. CC180327 ASSEMBLEES – DELEGATION EN MATIERE DE COMMANDE PUBLIQUE – MODIFICATION

Point retiré de l'ordre du jour

6. CC180327-19 ASSEMBLEES – NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES – MISE EN CONFORMITE AVEC LE REGLEMENT EUROPEEN DE PROTECTION DES DONNEES

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 84 membres présents et 8 pouvoirs,
A la majorité avec 1 abstention,

- **PREND ACTE** de la nomination du Délégué à la Protection des Données.

7. CC180327-20 RAPPORTS ANNUELS – SITUATION D'ARDENNE METROPOLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 255 DE LA LOI DU 12 JUILLET 2010

Monsieur le Président présente le rapport,

Monsieur Christophe DUMONT revient sur la loi qui estime que c'est un élément substantiel de l'acte budgétaire, le développement durable doit être un fil conducteur, cette présentation intervient selon lui en retard de deux mois, ce rapport est similaire à ceux des années précédentes, il faut un petit plus de travail sur ce dossier. Il manque un Vice-président au développement durable. Il y a un manque de considération. Comment notre politique économique contribue à optimiser les déplacements ou limiter de manger les terres agricoles.

Monsieur le Président estime que c'est un jugement injuste du travail des services. Ardenne Métropole a la volonté de respecter les obligations en présentant un compte-rendu circonstancié et précis. Salue le travail effectué. S'il n'y a plus de Vice-président en charge du développement durable c'est la preuve que cette dimension a été intégrée dans chacune des dimensions de l'ensemble des Vice-présidents.

Christophe DUMONT regrette un mandat sans PDU sans SCOT. Qu'en est-il du plan climat ?

Monsieur le Président précise que l'ancien Plan de Déplacement Urbain correspondait au territoire de l'ex Cœur d'Ardenne or il faut que cela touche l'ensemble de l'Agglomération. Un séminaire aura lieu prochainement. S'agissant du SCOT, il y a eu des sorties et ne concernait plus qu'une toute partie du territoire. Suite aux négociations, il y a un Syndicat Mixte dont les statuts seront adoptés rapidement.

Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 8 pouvoirs,
A la majorité avec 2 abstentions,

- **APPROUVE** le présent rapport et le document joint.

8. CC180327-21 RAPPORTS ANNUELS – INFORMATION SUR LE RAPPORT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION AU TITRE DE L'ANNEE 2017

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Monsieur Frédéric GILLET s'interroge sur le tarif convention Eau notamment sur le cout d'un agent.
Monsieur le Président demande à ce que ce point soit réétudié en commission.
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 8 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** du présent rapport.

9. CC180327-22 RAPPORTS ANNUELS – RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES

Monsieur le Président présente le rapport,
Monsieur Gérard KRAUSS fait l'intervention suivante : « Le mot agricole paraît enfin à la page 85 du rapport d'activité des services : soutenir l'activité agricole par l'organisation du repérage territorial et la transmission / reprise des exploitations agricoles. Cette action a été menée conjointement avec la Chambre d'agriculture et initiée dans une réunion de lancement en juin 2016. Une des conclusions de cette réunion était de donner la possibilité aux agriculteurs de travailler dans de bonnes conditions. J'ai envie de dire : qu'attendons-nous ? La restitution de ce repérage a eu lieu le 9 mars 2017 ; le rapport d'activité présente les résultats. A ma question concernant les suites, Patrick FOSTIER, absent lors du conseil communautaire du 5 avril 2017, avait répondu qu'Ardenne Métropole attendait les propositions de la Chambre d'agriculture et le cadre d'un schéma régional. J'ai encore envie de dire : déjà un an. Avons-nous besoin d'une Chambre consulaire ou de la Région pour aider un agriculteur à aménager un point d'eau en pâture, à diversifier sa production agricole ou analyser ses sols ? D'autres communautés de communes le font, pourquoi pas nous ? Envoyons un signal fort aux agriculteurs de nos communes, il est grand temps. »

Monsieur Patrick FOSTIER partage de point de vue. Aujourd'hui nous attendons des propositions pour pouvoir rentrer en action avec la Chambre de l'Agriculture, cette dernière n'a pas encore donné de suite.

Monsieur le Président précise qu'une rencontre sera prochainement effectuée avec le nouveau président de la Chambre d'agriculture afin de lui proposer de faire quelque chose en commun et si pas de partenariat constructif alors Ardenne métropole reprendra les choses en main pour passer à l'action.

Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
• **PREND ACTE** du présent rapport.

10. CC180327-23 FINANCES – BUDGETS PRIMITIFS 2018

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport.

Monsieur Sylvain DALLA ROSA fait l'intervention suivante : « Je ne voterai pas votre budget car il contient tous les ingrédients d'une casse du service public. Je fais, notamment référence à la privatisation des déchèteries ou l'abandon au privé de la gestion des campings. J'ai, néanmoins, plusieurs questions pour éclairer ma lanterne mais je vous le précise ces questions, sur des lignes budgétaires précises, ne seront pas de nature à faire modifier mon vote sur la globalité du budget. Ainsi, page 186 vous signalez une réduction importante des budgets annexes mais cela se fait au détriment du service public et au bout du compte les usagers seront les grands perdants dans cette affaire. Page 188, vous affichez votre déshabillage du service public en précisant le: «non remplacement systématique des départs des agents (retraite, mutation...) cette mesure s'apprécie au cas par cas». Qui fera cet arbitrage, qui décidera que tel ou tel agent qui quitte la collectivité sera ou pas remplacé? Page 189, le budget de l'agglomération augmente de 26 550,00 €, pour quelle raison ? S'agit-il du commencement de votre campagne électorale? Depuis le 1^{er} janvier les intercommunalités se sont vu attribuer la compétence lutte contre les inondations. Nos dépenses dans ce domaine seront; essentiellement pour le financement des travaux sur le sedanais. La ligne budgétaire en 2018 pour cette nouvelle compétence est de 100 000,00 €. Somme largement insuffisante au regard de l'ampleur du travail à effectuer. D'autant qu'avec la disparition sur le terrain de VNF le traitement des embâcles sur les cours d'eau de notre territoire sont à la charge de l'agglomération. Vous avez décidé de confier ce travail au privé mais à ma connaissance aucun chiffrage n'a été effectué. Incontestablement cela va peser sur les finances, d'autant que légitimement vous refusez l'instauration de la taxe GEMAPI sur les contribuables. D'autre part, vous indiquez votre volonté de sortir du SIETAV. Permettez-moi de saluer le travail accompli par ce syndicat de la Vence depuis sa création et notamment par G.Pilard ancien maire de La Francheville, qui a longtemps porté à bout de bras ce syndicat. Je pense qu'il aurait été possible de faire autrement que de dissoudre le SIETAV. D'autant que vous allez confier cette mission à l'EPAMA qui n'a pas été créé pour ce genre de responsabilité. Enfin, concernant les investissements, page 195 je note que la diminution par rapport à 2017 est de pratiquement de 3 millions d'euros, à moins qu'une ligne budgétaire supplémentaire me soit échappée. Sincèrement je ne crois pas. Vous programmez l'ouverture de nouvelles autorisations de programme qui n'ont jamais été débattues comme une nouvelle piscine à la Ronde Couture. Investissement pour lequel je suis intervenu ces dernières années sans réponse de votre part. Aujourd'hui vous sortez cet aménagement de votre chapeau. Si je déplore la forme et je me réjouis de cette annonce. Je m'interroge également concernant les travaux sur la centrale hydro électrique de la Macérienne. Ce projet intéressant sera-t-il géré par la collectivité? Vous le constatez, les raisons de ne pas voter votre budget sont nombreuses. »

Monsieur le Président précise que la collaboration avec des opérateurs privés notamment par le biais de délégation de service public constitue une adaptation du service public. La dynamique est intéressante et non une catastrophe. S'agissant de la collecte des déchets, il y a eu une économie de 60 000€. Il y a toujours une reprise des encombrants et une collecte des déchets verts plus équitable sur l'ensemble du territoire. Ardenne Métropole n'a pas tué le SIETAV, il

s'agit d'une application de la loi. S'agissant du personnel, effectivement, il n'y a plus de remplacement systématique des départs en retraite mais il s'agit d'une question légitime. Enfin s'agissant de l'hydroélectricité sur le site de la Macérienne, c'est un projet qui est actuellement en cours d'étude.

Après en avoir délibéré,

Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,

A la majorité avec 4 abstentions,

- **VOTE** le budget primitif du budget général par nature et par chapitre et avec les opérations d'équipement

01 - BUDGET PRINCIPAL	Dépense	Recette
Fonctionnement	55 564 300,00	55 564 300,00
Investissement	13 818 639,00	13 818 639,00

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** les autorisations de programmes nouvelles ou complémentaires et l'échéancier des crédits de paiement

Numéro /libellé AP	Opération	Autorisations votées (délibérations précédentes)	Autorisation proposée (délibération en cours)	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	BP 2018	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4
AP-2013 - 02 - SALLE DE BASKET	0011	8 960 300		8 615 302	0	0	0	0	344 998
AP-2013 - 03 - OPAH COEUR D'ARDENNE	0013	3 000 000		2 105 120	262 092	200 000	200 000	232 788	0
AP-2013 - 08 - ESNAM	0017	10 980 000		9 692 997	860 000	427 003	0	0	0
AP-2013 - 11 - SMAC	0021	8 400 000		425 741	144 638	1 500 000	2 000 000	4 329 621	
AP-2013 - 12 - Forges Saint Charles	0022	2 332 000		535 480	0	0	0		1 796 520
AP-2013 - 14 - ZONES D'ACTIVITE EXISTANTES	0024	2 660 000		2 369 459	253 000	37 541			
AP-2013 - 16 - MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS	0027	3 700 000		3 568 113	6 000	0	0	0	125 887
AP-2013 - 17 - SYSTEMES D'INFORMATION	0028	150 000		117 695	22 000	10 298			
AP-2015 - 18 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS PHENOMENES	0029	3 100 000		0	100 000	1 500 000	1 500 000		
AP-2015 - 19 - ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	0032	2 500 000		251 291	380 000	500 000	500 000	500 000	368 709
AP-2015 - 20 - CAMPUS UNIVERSITAIRE	0031	3 000 000		458 000	1 900 000	540 000	102 000	0	
AP-2016 - 22 - OPAH PNRQAD SEDAN	0033	2 840 000		43 542	250 000	550 000	550 000	550 000	896 458
AP-2016 - 21 - MACERIENNE démolition	00351	1 600 000		260 142	669 000	670 858			
AP-2016 - 21 - MACERIENNE halle Eiffel	00352	2 200 000		32 437	1 500 000	667 563	0		
AP-2016 - 21 - MACERIENNE hotel communautaire	00353	8 000 000		0	50 000	1 000 000	3 000 000	3 000 000	950 000
AP-2016 - 21 - MACERIENNE centrale hydro électrique	00354		1 500 000		100 000	750 000	650 000		
AP-2016 - 23 - VEHICULES DU FUTUR	0034	3 800 000		1 772 140	46 500	0	0		1 981 360
AP-2016 - 24 - LIGNE SNCF CHARLEVILLE GIVET	0040	975 000		349 496	87 374	538 130			
AP-2016 - 25 - ACQUISITION D'IMMEUBLES	0041	200 000		0	0	60 000	60 000	80 000	0
AP-2017 - 01 - SUBVENTIONS MAISONS MEDICALES 2017	0042	50 000		0	15 000	20 000	15 000		
AP-2018 - 01 - PISCINE RONDE COUTURE	0044		4 950 000		50 000	400 000	2 000 000	2 000 000	500 000
AP-2018 - 02 - Construction maison Médicale	0042		1 000 000		90 000	500 000	410 000		
AP-2018 - 03 - Aides à l'habitat 2018-2020	0045		2 250 000		25 000	150 000	500 000	500 000	1 075 000
AP-2018 - 04 - HAUT DEBIT	0046		1 929 000		0	450 000	450 000	450 000	579 000
AP-2018 - 05 - AIDE AUX ENTREPRISES 2018	0043		550 000		450 000	100 000			
AP-2018 - 06 - ACQUISITIONS ZONES D'ACTIVITE	0047		4 800 000		124 001	800 000	800 000	800 000	2 275 999
AP-2018 - 07 -ORAC 2018 2020	0049		110 990		40 000	40 000	30 990		
Total		68 447 300	17 089 990	30 596 953	7 424 605	11 411 393	12 767 990	12 442 409	10 893 931

A la majorité avec 5 abstentions,

- **PROCEDE** à la neutralisation des amortissements des subventions d'équipement

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** par chapitre le budget primitif du budget annexe transport

02 - TRANSPORT	Dépense	Recette
Fonctionnement	10 300 701,00	10 300 701,00
Investissement	699 017,00	699 017,00

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** par chapitre le budget primitif du budget annexe eau

03 - EAU	Dépense	Recette
Fonctionnement	10 695 470,00	10 695 470,00
Investissement	7 515 007,00	7 515 007,00

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** par chapitre le budget primitif du budget annexe assainissement

04 - ASSAINISSEMENT	Dépense	Recette
Fonctionnement	10 776 554,00	10 776 554,00
Investissement	7 474 998,00	7 474 998,00

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** par chapitre le budget primitif du budget annexe zones d'activités

05 - ZONES D'ACTIVITES	Dépense	Recette
Fonctionnement	124 001,00	124 001,00
Investissement	124 001,00	124 001,00

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** par chapitre le budget primitif du budget annexe camping

06 - CAMPING HALTE FLUVIALE	Dépense	Recette
Fonctionnement	283 853,00	283 853,00
Investissement	164 233,00	164 233,00

A la majorité avec 5 abstentions,

- **VOTE** par chapitre et par nature le budget primitif du budget annexe déchets

07 - GESTION DES DECHETS	Dépense	Recette
Fonctionnement	15 564 670,00	15 564 670,00
Investissement	1 479 576,00	1 479 576,00

11. CC180327-24 FINANCES - VOTE DES TAUX DE LA TAXE D'HABITATION, DE LA TAXE SUR LE FONCIER BATI, ET DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BATI - PROPOSITION DE RECONDUCTION DU TAUX CIBLE 2017

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A la majorité avec 3 abstentions,

- **VOTE** un taux moyen de 11,30 % pour la taxe d'habitation ;
- **VOTE** un taux moyen de 1,41 % pour la taxe foncière ;
- **VOTE** un taux moyen de 4,14 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

12. CC180327-25 FINANCES – VOTE DU TAUX DE LA COTISATION FONCIERE SUR LES ENTREPRISES - PROPOSITION DE RECONDUCTION DU TAUX CIBLE 2017, SOIT 22,29%

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **VOTE** le taux moyen pondéré de 22,29% sur la cotisation foncière des entreprises.

13. CC180327-26 FINANCES – VOTE DES TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) PAR ZONES

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **VOTE** les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2018 selon le tableau suivant.

		Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Zone 1 10 communes	Charleville-Mézières, Warcq, Prix les Mézières, La Francheville, Villers-Semeuse, La Grandville, Aiglemont, Montcy-Notre-Dame, Nouzonville, Gespunsart	11,71%	11,56%	11,41%	11,26%	11,10%
Zone 2 23 communes	Sedan, Balan, Bosseval-Et-Briancourt** , Chapelle (La), Daigny, Donchery, Fleigneux, Floing, Francheval, Givonne, Glaire, Illy, Moncelle (La), Noyers-Pont-Maugis, Pouru-aux-bois, Pouru-saint-Remy, Rubecourt-et-Lamecourt* , Saint-Menges, Thelonne, Villers-Cernay* , Vivier-Au-Court, Vrigne-Aux-Bois** , Wadelincourt	5,5%	6,04%	6,58%	7,12%	7,65%
Zone 3 15 communes	Elan, les Ayvelles, Balaives-et-Butz, Boutancort, Chalandry-Elaire, Chehery, Cheveuges, Dom-Le-Mesnil, Etrepigny, Flize, Hannogne-Saint Martin, Saint-Aignan, Sapogne-et-Feucherres, Villers-sur-Bar, Vrigne-Meuse	16,75%	16,04%	15,33%	14,62%	13,90%
Zone 4 5 communes	Lumes, Gernelle, Issancourt et Rumel, Saint-Laurent, Ville-sur-Lumes	16,88%	16,15%	15,43%	14,70%	13,98%
Zone 5 7 communes	Belval, Cliron, Damouzy, Haudrecy, Secheval, Tournes, Arreux	14,02%	13,61%	13,20%	12,79%	12,38%
Zone 6	Houldizy	19,00%	18,04%	17,08%	16,12%	15,15%
Zone 7	Fagnon	12,96%	12,67%	12,38%	12,09%	11,80%
Zone 8	Bazeilles*	14,76%	14,27%	13,78%	13,29%	12,80%
Zone 9	Neufmanil	19,00%	18,04%	17,08%	16,12%	15,15%
Zone 10	Nouvion-sur-Meuse	11,70%	11,55%	11,40%	11,25%	11,10%

14. CC180327-27 RESSOURCES HUMAINES – MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport « Missions et organisation de la Direction Générale des Services ».

15. CC180327-28 RESSOURCES HUMAINES – MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport « Missions et organisation de la Direction de la Modernisation de l'Action Publique Locale ».

16. CC180327-29 RESSOURCES HUMAINES – MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport « Missions et organisation de la Direction des Ressources Humaines et des Relations sociales ».

17. CC180327-30 RESSOURCES HUMAINES – MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION de L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport « Missions et organisation de la Direction de l'Aménagement et du Développement ».

18. CC180327-31 RESSOURCES HUMAINES – MISSIONS DU SERVICE ADMINISTRATION ET GESTION

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport « Missions du Service Administration et Gestion ».

19. CC180327-32 RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs.

20. CC180327-33 COOPERATION ET MUTUALISATION – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEADER PROGRAMME LEADER DU GAL VILLES ET CAMPAGNES

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport.

Monsieur Frédéric GILLET tente de monter un dossier cependant c'est une « machine à gaz » pour les petites communes c'est ingérable, elles auront du mal d'en bénéficier.

Monsieur Didier HERBILLON confirme que la démarche est complexe, il y a, de plus, un retard imputable à la Région. Il y aura une Programmation en avril prochain. Il y a également la possibilité de demander de l'aide auprès de lui-même et des services.

Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention au titre du programme LEADER 2014/2020 ;
- **AUTORISE** le Président de la communauté d'Agglomération à signer tout acte se rapportant à cette demande.

21. CC180327-34 EAU ET ASSAINISSEMENT – DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE LA VENCE

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 87 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la dissolution du SIETAV.

22. CC180327-36 HABITAT ET LOGEMENT – AVENANT 5 A LA CONVENTION DU FONDS COMMUN D'INTERVENTION

Madame Marie-José MOSER, Vice-présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant 5 à la convention du fonds commun d'intervention de l'OPAH-RU (2009-2014).

23. CC180327-37 HABITAT ET LOGEMENT – MODALITES D'INTERVENTION D'ARDENNE METROPOLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL (2018-2021) DU DEPARTEMENT DES ARDENNES

Madame Marie-José MOSER, Vice-présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les modalités d'intervention d'Ardenne Métropole dans le cadre du Programme d'Intérêt Général porté par le Département des Ardennes
- **APPROUVE** la création d'un fonds commun d'intervention avec la Région permettant d'apporter aux propriétaires privés des aides complémentaires à celles de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).
- **AUTORISE** le Président à solliciter un soutien financier auprès de la Région.

24. CC180327-38 POLITIQUE DE LA VILLE – PROGRAMMATION 2018 – ACTIONS DE FONCTIONNEMENT – PHASE 1

Monsieur Darkaoui DARKAOUI-ALLAOUI, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,
A la majorité avec 1 abstention et 1 contre,

- **APPROUVE** la programmation 2018 phase 1 des actions de fonctionnement telle que figurant au tableau annexé
- **APPROUVE** la répartition financière des participations au titre de la Politique de la Ville entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération telle que proposée dans le tableau joint,
- **DECIDE** de verser les subventions affectées par la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole en référence au tableau de programmation joint en annexe ((imputation article 6574, rubrique 824, imputation article 65737) ;
- **DECIDE** de verser les prestations de service selon des programmes spécifiques affectées par la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole sur les crédits spécifiques en référence au tableau de programmation joint en annexe (imputation article 6228, rubrique 824) ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette programmation sont disponibles au budget communautaire (imputation article 6574, rubrique 824, imputation article 65737, rubrique 824 et imputation article 6228, rubrique 824) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions à venir avec les associations ayant une subvention supérieure à 23 000 € et celles bénéficiant de crédits spécifiques ;
- **PRECISE** que les Délégués mentionnés dans la liste jointe n'ont pas participé au vote lors du vote de la participation de la Communauté d'Agglomération à une association les concernant en tant que Président, Trésorier ou Secrétaire.

25. CC180327-37 EQUIPEMENTS ET DEVELOPPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS – PROGRAMME D'ANIMATION MUSIQUES ACTUELLES - ANNEE 2018

Madame Elisabeth HUSSON, Vice-présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,
A la majorité avec 1 abstention,

- **APPROUVE** le programme d'animations « Musiques Actuelles » élaboré pour l'année 2018, les partenariats mobilisés pour sa réalisation ainsi que les financements sollicités
- **ATTRIBUE** les subventions suivantes :
 - Association A.M.E - diffusion et animations culturelles : 16 000€
 - Association AME - parcours d'accompagnement -appui à la scène locale :14 500€
 - Association C.A.J - diffusion et actions culturelles : 4 275 €
 - Association CSC Dhôtel - diffusion : 14 250€
 - Association F.L.A.P - promotion et diffusion de la scène locale :8 000€
 - Association SAPRISTI !! - diffusion : 9 500€
 - Association SAPRISTI !! - parcours d'accompagnement : 8 000€
- **APPROUVE** le partenariat élaboré avec l' A.M.E pour la gestion et l'animation des studios de répétition l'ECHO situés à Aiglemont et la contribution d'Ardenne Métropole à l'association pour un montant de 27 000€,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018, imputation 6574
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association AME, ci annexée, ainsi que tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

26. CC180327-37 EQUIPEMENTS ET DEVELOPPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS – SUBVENTIONS SPORT DE HAUT NIVEAU 2018 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION – CONVENTION D’OBJECTIFS

Monsieur le Président, présente le rapport,

Monsieur Farid BESSADI intervient sur la suppression de l'aide à hauteur de 50 000€ qui s'ajoute à une baisse également du département, la situation pour le club va être difficile, il faut accompagner la structure.

Monsieur le Président précise que juridiquement la position d'Ardenne Métropole est claire en matière de subventions. Il y aura des rediscussions avec le CSSA. Il y a également eu une aide indirecte de 20 000€. Il espère que ce soit une période transitoire pour le club.

Après en avoir délibéré,

Sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,

A la majorité avec 1 abstention,

- **ATTRIBUE** les soldes des subventions 2018 suivants :
166 500 € à l'association sportive « Etoile de Charleville-Mézières » pour l'année 2018
151 500 € à l'association sportive « Flammes Carolo Basket Ardennes » pour l'année 2018,
18 750 € pour le Comité Cycliste du Circuit des Ardennes
- **IMPUTE** les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2018,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents permettant la mise en œuvre des conventions d'objectifs et le versement des subventions.

27. CC180327-37 SERVICE AMENAGEMENT - DEVELOPEMENT TERRITORIAL – CONCERTATION DES HABITANTS DES COMMUNES RURALES ET PERI-URBAINES POUR L'ELABORATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE - DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

Monsieur Darkaoui DARKAOU-ALLAOUI, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet et plan de financement présentés ci-dessus, et s'engage à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions réellement obtenues
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre du programme LEADER 2014-2020
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à cette demande.

28. CC180327-37 SERVICE AMENAGEMENT - DEVELOPEMENT TERRITORIAL – PROPOSITION DE PERIMETRE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Monsieur Didier HERBILLON, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré, sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,

A la majorité avec 2 abstentions,

- **APPROUVE** la participation d'Ardenne Métropole au projet de SCoT Nord-Ardennes,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Président, ou son représentant délégué afin de mener toute action se rapportant à la présente délibération.

29. CC180327-37 TRANSPORTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEADER AU TITRE DU PROGRAMME LEADER DU GAL VILLES ET CAMPAGNES PORTES PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARDENNE METROPOLE, POUR LE PROJET MISE EN PLACE DE VEHICULES ELECTRIQUES EN AUTO PARTAGE

Monsieur Jérémy DUPUY, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré, sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement
- **SOLLICITE** les subventions au titre du programme LEADER 2014-2020 et des autres partenaires sur la base du projet présenté.

30. CC180327-37 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDE COMMUNAUTAIRE AUX COMMERCE DE CENTRES VILLES ET DE CENTRES BOURGS - PRECISION DU PERIMETRE D'INTERVENTION SUR CHARLEVILLE-MEZIERES ET SEDAN - VALIDATION DU PERIMETRE D'INTERVENTION SUR LA COMMUNE DE NOUZONVILLE

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré, sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'instauration d'un périmètre d'intervention sur la commune de Nouzonville, s'appliquant aux aides communautaires aux Commerces de Centres Villes et de Centres Bourgs,
- **VALIDE** les précisions et amendements apportés aux périmètres d'intervention de l'aide communautaire aux Commerces de Centres Villes et de Centres Bourgs pour les communes de Charleville-Mézières et Sedan.

31. CC180327-37 DIRECTION GENERALE – CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE ARDENNE METROPOLE ET ARDENNES DEVELOPPEMENT

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré, sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,
A la majorité avec 1 abstention,

- **APPROUVE** le projet de rapport et de convention jointe.

32. CC180327-37 VŒU – L'ENGAGEMENT DE LA CCI POUR L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONIMIQUE DES ARDENNES

Monsieur le Président, présente le vœu,
Après en avoir délibéré, sur 86 membres présents et 10 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le vœu proposé.